

## Indignation et changements législatifs exigés rapidement



Montréal, le 5 janvier 2023- L'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) est indignée par le meurtre du policier Gregory Pierzchala, en Ontario, et réclame que le gouvernement fédéral revienne sur sa décision récente en ce qui concerne le processus de mise en liberté des contrevenants violents et récidivistes accusés de crimes liés aux armes à feu.

« Tout comme l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et l'Association ontarienne des chefs de police (AOCP) ont déclaré, l'ADPQ réitère que les policiers ont le droit, tout comme le public, d'être protégés contre les comportements criminels des délinquants violents et récidivistes, en particulier ceux qui sont accusés de crimes liés aux armes à feu. Ce droit doit d'ailleurs être privilégié lorsque les questions de mise en liberté et de détermination de la peine sont examinées », de déclarer Pierre Brochet, président de l'ADPQ.

Les chefs de police du Québec demandent donc que des changements au système de justice soient effectués rapidement afin de renforcer le soutien aux forces de l'ordre et d'assurer une meilleure harmonisation entre les efforts de la police, des procureurs, des juges et des services correctionnels.

Enfin, l'ADPQ tient à offrir ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches, aux collègues de travail et à tous les policiers de l'OPP (Police provinciale de l'Ontario).